

## **Concours Pâques à Mandeville 2021**

### **Conditions**

Du 25 mars au 6 avril 2021, la Municipalité de Mandeville tiendra le Concours Pâques à Mandeville 2021. Ainsi, trois (3) gagnants se partageront 3 (3) prix.

### **Bulletins de participation**

Les résidents de Mandeville qui auront dûment rempli le formulaire seront éligibles. Une participation par enfant valide. La publication du concours avec le lien vers le formulaire sera affichée sur la Page Facebook et le site web de la Municipalité de Mandeville pendant la durée du concours.

### **Tirage**

La Municipalité de Mandeville procédera à un (1) tirage au hasard de 3 (3) gagnants le 6 avril 2021 à 14H00. Les prix seront tirés parmi les participants ayant dûment participé en date du 6 avril 2021 à 10h00. Un seul prix par enfant peut être gagné. Les gagnants seront alors rejoints par courriel et leurs noms seront annoncés sur la page Facebook de la Municipalité.

Le concours est exclusivement réservé aux résidents de Mandeville et un(e) représentant(e) du participant(e) doit être âgé(e) de dix-huit (18) ans et plus.

### **Les prix**

Prix #1 : chien en chocolat  
Prix #2 : dauphin en chocolat  
Prix #3 : chat en chocolat

Les gagnant(e)s auront jusqu'au 30 avril 2021 à 11h00 pour réclamer leur prix à la Municipalité de Mandeville en communiquant par courriel à l'adresse [dem@mandeville.ca](mailto:dem@mandeville.ca) ou en téléphonant au 450-835-2055.

La Municipalité de Mandeville, son personnel, la mairesse, les conseillers et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.